

# FRANCE 3

## **ALSACE**

## RÉUNION DES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ 11 FÉVRIER 2019



### **AU MENU DE CES RP... EN VRAC:**

La filière, Concur, PCPL externalisé, les dindons du web, primes UCC pour les monteurs et bien d'autres réjouissances...









#### Présents à cette réunion :

Vos élus RP...

Et pour la direction :

Jean-Marc Dubois, directeur délégué à la coordination des antennes régionales de France 3, directeur par intérim de France 3 Grand Est

Fabien Amet, adjoint au DRH de France 3, DRH par intérim France 3 Grand Est Sophie Bauer, RRH Alsace

Eric Michel, chef de centre France 3 Alsace

Joël Barcy, rédacteur en chef France 3 Alsace

Jean-Christophe Gutbub : responsable Activité fabrication de Strasbourg

Par audioconférence : Muriel Bajard, responsable secteur d'actions RH - Direction des

Moyens Internes de Fabrication

## **PRÉAMBULE**



RÉUNION

**DE PROXIMITÉ** 

11 FÉVRIER 2019

**DES REPRÉSENTANTS** 

Vos élus soulignent le fait que le relevé de décisions envoyé par la Direction suite aux réunions des RP ne correspond pas à ce qui a été dit en instance. Pour rappel, un relevé de décisions doit être le reflet fidèle des échanges LORS de la réunion. Ce n'est ni de la science-fiction ni de l'anticipation.



## **A** Y A QUELQU'UN AU BOUT DE LA FIL...IÈRE?

Nous commençons par perdre patience. Voilà trois mois que nous demandons la présence d'Arnaud Ségur, responsable des ressources humaines, fabrication Siège.

De nombreuses questions restent en suspens : sur les entretiens annuels et professionnels des salariés de la vidéo mobile à Strasbourg, sur leur plan de formation, sur PCPL totalement externalisé, sur les frais de mission, sur le poste vacant de cadre de gestion de post-production.



Malgré nos sollicitations, pas l'ombre d'une nouvelle d'Arnaud Ségur. Mais aujourd'hui nous sommes sauvés : Arnaud Ségur a envoyé au front téléphonique Muriel Bajard.

Bon ok, elle est en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 donc elle « *n'est pas au courant de tous les dossiers* » et quelle fonction : Responsable secteur d'actions RH. « *Entre le RRH et l'IRH* ». Le chaînon manquant de la pétaudière RH.

Voyons voir (enfin façon de parler).

#### **SUR LES ENTRETIENS ANNUELS:**

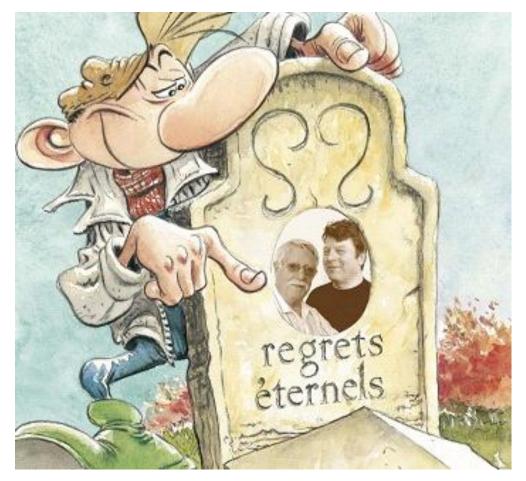
La campagne 2018 est close depuis fin juin. « **75% des entretiens ont été faits au niveau national ».** C'est à priori au chef de car de les faire. « *Apparemment c'est ce qui a été décidé* ». Problème : ce n'est pas dans ses prérogatives. Qui doit les passer alors ? « *Le chef de service* ». Le poste est vacant. « *Il devrait être comblé dans les prochains mois* ». **PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS FONT PLUS QUE FORCE NI QUE RAGE (à répéter 10 fois).** 

Autre problème nous n'avons pas les chiffres alsaciens « je vais chercher ». Trois mois ce n'est peut-être pas un délai suffisant ? Laissez-nous : quand on demande des chiffres nationaux on nous dit non cela relève du CSE et quand on demande des chiffres régionalisés ... on obtient des chiffres nationaux. Et puis nous rappelle-t'elle « les entretiens annuels ne sont pas obligatoires ». Au moins, ça c'est tout à fait juste.









Fabien Amet tempère: « On peut regretter que l'ensemble des entretiens annuels n'ont pas été faits en 2018 ». Oui ça regrettons-le: comment formuler alors ses souhaits de formation? « Le plan de formation prévisionnel a été présenté aux instances en octobre dernier ». Aux instances? « Oui. Au CE. » Heu... Le CE n'existait déjà plus. « Au CSE pardon ». Pardon mais le CSE n'existait pas encore. Bref, il a été présenté. À qui ça ... « Je vais demander à M. Ségur ». Nous voilà rassurés.

#### **SUR LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS:**

Obligatoires ceux-là, tous les deux ans. « La campagne est en cours, mais nous avons pris du retard dans la planification ». La Fabrique à brac.

#### **COMBLEMENT DE POSTE « CADRE DE GESTION POST-PRODUCTION » :**

Les élus RP n'ont toujours pas eu la liste des candidats. « *Oui mais le Coca n'a pas encore été fixé* » explique M. Bajard. On lui explique alors que les élus doivent avoir la liste des candidats AVANT le COCA afin de donner leur avis. Sinon, hé bien, ça ne sert strictement à rien. « *La liste doit être transmise en amont du Coca* ». Oui en amont c'est cela. **Sachant que les candidatures sont closes depuis fin décembre, il serait peut-être grand temps de nous la faire parvenir.** 

Nb : suite à cette intervention pour le moins surréaliste, nous avons reçu par mail deux jours plus tard la liste des candidats et le taux de réalisation des entretiens annuels en 2018 en Alsace. **42% à peine.** 

**NON MAIS ALLO QUOI.** 





## **♦ POURQUOI CHERCHER PLUS LOIN?**THAT IS THE QUESTION

Nous avons appris l'externalisation totale de PCPL. Ce qui représente pour les salariés de la filière de Strasbourg 48h de tournage, 5 jours de travail en moins par cession. Six semaines d'activité prévue en mars envolées. **Plus loin que très loin.** 



JC. Gutbub intervient : la post production (le montage) reste à Strasbourg et Nancy. « C'est une décision qui a été prise à la fin de l'année par MTM. C'est une décision du Grand Est. Nous ne sommes que des prestataires de l'Antenne ». Les absents ont toujours tort. JM Dubois, lui est bien présent : « Il y a eu quelques problèmes sur les tournages et on a décidé d'externaliser. Il n'y a pas eu d'appel d'offres, pas besoin ». C'est donc la société « 2 Caps Production » qui se chargera entièrement des tournages en 2019. Et tant pis pour la Charte de bonne conduite et les règles d'or qui incitent les Antennes à faire travailler prioritairement les salariés de la filière. Tant pis aussi pour ces salariés qui voient leur activité disparaître lentement mais sûrement.

Quant aux « problèmes de tournage » survenus après six ans sans crier gare nous n'en saurons pas plus. « Mme Klipfel est en congé ». Rendez-vous est pris le mois prochain. A tête reposée.

## **■** BÊTE DE CONCUR

Après MonKiosque, dans le genre chronophage et nerveusement dangereux, voici Concur. L'application pas maline sur laquelle vous devez photographier vos notes de frais, les enregistrer, les lisser (ce n'est plus qu'une question de temps), les ventiler, les ordonner, les coordonner sans casser votre portable. Une gageure.

Quand il s'agit d'un repas 68 passe encore mais imaginez pour les salariés de la filière et de la vidéo mobile en particulier, en missions à temps plein. Exemple pour une semaine de tournage Motus : 19 fiches à rentrer. Comment faire ?

Il aura déjà fallu des semaines de tractations pour que les collaborateurs de la Fabrique obtiennent un téléphone portable à cette fin. Mais quid du temps pour le faire?

Pour F. Amet c'est clair « quand vous voulez ». En plein tournage? « Non pas la journée, quand vous pouvez ». La nuit alors? Sachant, pour reprendre l'exemple de Motus, que les journées sont longues, il ne reste que la nuit ou le train. Et dans le train le réseau n'est pas à grande vitesse.

3 alsace

Pour F. Amet en tous cas hors de question que cette surcharge de travail soit comptabilisée comme du temps de travail. « *Moi aussi je fais ça quand je peux vous savez* ». **Et le droit à la déconnexion on sait aussi que ça existe.** 



#### PRIS EN FLAG

Des flags (les carrés logotés que l'on enfile sur les micros) France 2 et France Info ont été rajoutés dans les équipements des JRI. Au cas où il faudrait assurer des directs pour l'un ou pour l'autre ou pour les deux. « Pour une question d'unité de groupe » nous dit Eric Michel. Unité de groupe ah oui ? Pourquoi alors ne pas distribuer des flags FTV alors ? Et non France 2 ou France info.

Parce que vu des régions, ces flags distribués sont un peu vexants. Comme si garder l'estampille France 3 Grand Est n'était pas suffisamment gage de qualité pour les

éditions nationales ...



Les RP demandent à ce que ces flags soient retirés des équipements. Journalistes en région et fiers de l'être.

# ▲ RÉCUPERATION MONKIOSQUE

Cette fois c'est la bonne. **14 heures de récupération** (RC non indemnisable) ont été créditées

dans MonKiosque pour les journalistes ayant participé aux éditions du 11 décembre dernier suite aux attentats de Strasbourg.

35 personnes sont concernées.

## JOURNALISTES, LES DINDONS DU WEB

À l'époque, souvenez-vous, on nous avait dit que faire du web était dans les prérogatives du rédacteur TV. On fait de la TV et on fait du Web. Circulez y a rien à voir.

Sauf que depuis quelques années, 2013 exactement, FTV embauche en CDD et CDI des rédacteurs qui ne font uniquement que du web. A France 3 Alsace, une CDD sortant de presse écrite et n'ayant jamais fait de télé de sa vie a ainsi été recrutée pour deux semaines sur le web. Mieux à Dijon et Reims, on embauche en CDI ces profils presse écrite. Tant mieux pour eux.

Nous ce qu'on comprend surtout c'est que **désormais le web est une spécialité.** Ben oui puisque des gens sont spécialisés là-dedans. Et que donc ceux qui font et de la télé et du web doivent avoir une compétence complémentaire. Comme les JRI rédacteur (ou inversement) quoi.

Que nenni. «Le web fait partie du métier de journaliste. Vous êtes journaliste, vous faites du web. Point ». On est passé de la fonction de rédacteur au métier de journaliste tiens. Et pour les JRI alors ? « Eux aussi peuvent être amenés à écrire pour le web, c'est en fonction des besoins » continue F. Amet. Ok donc maintenant même ceux qui ne sont pas formés pour la rédaction peuvent écrire sur le web. Ça devient vraiment la farce cette histoire.

Et les dindons là-dedans ce sont les rédacteurs tv qui contribuent au web. Qui se lèvent tôt ou rentrent tard. Qui doivent maîtriser pas mal de logiciels, faire de la titraille, des chapeaux, maîtriser l'écriture web, les réseaux sociaux, poster sur Twitter et Facebook et Youtube... sans reconnaissance aucune.







**D'autant que les UCC numériques se multiplient à tout va.** Pour les monteurs, pour les documentalistes, pour les infographistes ... mais pas pour les journalistes qui font pour l'heure le plus gros du travail. C'est la meilleure.

A ce rythme, le volontariat sur le web va faire long feu. « Il n'est pas question de volontariat du tout. Tous les journalistes doivent faire du web. Si vous refusez, il vous faudra en subir les conséquences ». Tout de suite, ça donne envie de mouiller la chemise. Dans la joie et la bonne humeur. S'il n'y a pas de volontariat pourquoi tous les journalistes de la rédaction ne sont pas planifiés sur le web alors?

La question remontera en CSE. En attendant, la CFDT réitère sa demande : que les rédacteurs TV qui font du web obtiennent une compétence complémentaire et/ ou le pallier Journaliste Spécialisé. Histoire de motiver ces journalistes et de gratifier ces rédacteurs qui savent faire et du web et de la télé. Dans une entreprise audiovisuelle ce n'est quand même pas si mal.

## **♦ UCC CONTENUS MULTIMÉDIAS**

Il leur a fallu du temps mais les monteurs, eux, ont eu leurs primes UCC contenus multimédias pour le mois de janvier. Une prime à l'acte pour le montage des modules sous-titrés à destination du web. Pour les mois précédents (depuis juin 2018), il faudra encore attendre un peu. « Il y a eu un problème national pour le versement de ces primes » nous dit Sophie Bauer mais « pour ceux qui le souhaitent, un acompte peut leur être versé sur demande ».



(.../...)



### **TÊTE DE NODAL**

Cela fait des mois que ça traîne. Les problèmes d'acoustique en régie où tout le monde s'entend parler et où personne ne s'entend plus. Cela fait six mois que les élus attendent les préconisations de l'ergonome de FTV, Mme Touzin, venue visiter les lieux en août.

## MONSIEUR BRUIT



© 2011 – www.jedessine.com

Eric Michel nous dit attendre de voir l'étude de la régie de Rouen (proche de celle de Strasbourg en termes de configuration) pour une ébauche de solution. « Fin mars sûrement ». Comme si au niveau local, on ne pouvait pas trouver nous-mêmes des solutions...

Le jour de la plénière on nous dit que Mme Touzin a envoyé son rapport la veille. À la bonne heure. Il est où alors? « Nous vous l'enverrons ... ». Trois jours et six mois plus tard voici ses préconisations.

#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Étudier la possibilité d'isoler acoustiquement le poste de diffusion des autres postes de l'espace en veillant :

- à respecter les distances de circulation :
- à assurer une climatisation adaptée avec la séparation;
- à ce que l'opacité d'une cloison acoustique n'empêche pas la « communication » visuelle nécessaire entre les collaborateurs travaillant dans cet espace
- ou à ce qu'une cloison vitrée soit suffisante pour limiter.

#### ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DES POSTES DE TRAVAIL

Etablir avec l'ensemble de l'équipe des règles de fonctionnement dans l'espace de travail commun pour des situations de références : JT, émission, opérations





spéciales.

Si besoin, identifier par poste de travail, quelles sont les tâches pouvant être réalisées « au casque ».

#### **ORGANISATION GÉNÉRALE:**

- Rappeler aux membres des équipes de tournages qu'ils doivent anticiper leur connexion via, par exemple l'aviwest, pour avoir le temps de pallier les éventuels problèmes techniques.
- Rappeler aux alternants, CDD, pigistes le fonctionnement de l'aviwest.

#### **TECHNIQUE:**

• Etudier le problème de décalage de son entre les postes OPV & diffusion.

DU BON SENS.
RIEN QUE DU BON SENS.
MAINTENANT Y A PLUS QU'À... ATTENDRE?



SUIVEZ-NOUS SUR





Vos représentants de proximité CFDT

Marie-Eve Beauclair - Christian Laemmel - Richard Madragore - Cécile Poure

Vos Déléguées Syndicales CFDT

Cécile Poure - Yvonne Roehrig

Votre élue au CSE réseau

Yvonne Roehrig

Vos Délégués syndicaux centraux



Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21